



Bilan et Conclusion

Bilan du diagnostic

	FORCES	FAIBLESSES
ACTEURS	<ul style="list-style-type: none"> • Nombreux acteurs investis sur le territoire en matière de patrimoine (collectivités territoriales, associations,...) • Lodévois-Larzac : un territoire exemplaire pour l'inventaire et la valorisation du patrimoine • Environ 60 associations patrimoniales recensées sur le Pays, le regroupement CAPAC étant un exemple à suivre • Département propriétaire de sites patrimoniaux importants sur le territoire : lac et barrage du Salagou, Ville-neuvette, Castellans de Montpeyroux 	<ul style="list-style-type: none"> • Réseau patrimoine peu organisé jusqu'à présent sur l'ensemble du Pays • Pas de compétence patrimoine dans les Communautés de communes du Clermontois et de la Vallée de l'Hérault • Peu d'actions patrimoniales effectuées par la Communauté de communes Vallée de l'Hérault portant sur l'ensemble de son territoire • Séparation du patrimoine culturel et du patrimoine naturel chez la plupart des acteurs
PATRIMOINE D'INTÉRÊT PAYS	<ul style="list-style-type: none"> • Un patrimoine naturel géomorphologique exceptionnel • Un patrimoine historique de qualité (archéologie, histoire, architecture et villages médiévaux) • Un patrimoine paysager remarquable sur le Coeur d'Hérault, faisant le lien entre les richesses du patrimoine naturel et du patrimoine socio-culturel • Omniprésence du patrimoine lié à l'eau sous toutes ces formes sur l'ensemble du Coeur d'Hérault • Présence de 2 Grands sites de France sur le Pays et d'un site qui mériterait de le devenir (Salagou et Mourèze) 	<ul style="list-style-type: none"> • Peu de liens entre les sites patrimoniaux • Fermeture du paysage qui nuit à la diversité du patrimoine naturel du Pays • Mitage et périurbanisation (proximité de Montpellier) qui dénaturent l'authenticité des villages ruraux du Pays • Certains sites patrimoniaux comme la dalle de la Lieude ne sont pas protégés malgré le risque de dégradation • Les ruines sont trop souvent perçues comme inutiles et vouées à disparaître alors qu'elles représentent parfois un patrimoine chargé d'histoire
PRATIQUES ET PROJETS	<ul style="list-style-type: none"> • Travaux d'inventaire et publications remarquables sur le Lodévois-Larzac • Présence de 3 centres de ressources patrimoniaux sur le Pays (GREC, Charte L.L. et CPIE Causses Méridionaux) • Nombreuses balades et rencontres du patrimoine sur l'ensemble du Pays • Nombreux projets de valorisation du patrimoine réalisés ou en cours de réalisation • Projets de grande envergure en cours de réalisation sur la Vallée de l'Hérault 	<ul style="list-style-type: none"> • Gros problème concernant la signalétique sur l'ensemble du Pays (hormis Grand Site de St-Guilhem) • Absence d'un centre de ressources à l'échelle du Pays • Peu de sites d'accueil par rapport au potentiel touristique du Pays • Pas ou peu d'espace scénographique dans les quelques sites d'accueil du Pays • Actuellement peu de sentiers d'interprétation transversaux aménagés

Bilan du diagnostic

OPPORTUNITÉS

MENACES

ACTEURS

PATRIMOINE D'INTÉRÊT PAYS

PRATIQUES ET PROJETS

- Renforcer le réseau patrimoine sur le Pays
- Prise de compétence patrimoine par les Communautés de communes du Clermontais et de la Vallée de l'Hérault
- Prendre exemple sur le territoire du Lodévois-Larzac en adaptant leurs actions en fonction des besoins et des moyens disponibles sur les autres secteurs du Pays
- Prévoir des passerelles entre le patrimoine culturel et le patrimoine naturel, ce dernier étant généralement intégré dans la compétence environnement

- Difficulté de créer un réseau patrimoine et de demander des labellisations et subventions si certaines collectivités ne structurent pas leur compétence patrimoine
- Difficulté pour le Clermontais et la Vallée de l'Hérault de disposer des mêmes moyens humains et financiers que le Lodévois-larzac en terme de patrimoine
- Risque de n'intégrer que le patrimoine socio-culturel à la compétence patrimoine, qui nécessite également un volet environnemental

- Etablir un fil conducteur qui relie les principaux sites du Pays et les principales thématiques patrimoniales
- Valoriser la richesse et la diversité paysagère du Pays
- Aménager les principaux sites patrimoniaux afin d'orienter et de contrôler les flux touristiques
- Favoriser le pastoralisme afin de réouvrir les paysages et de valoriser une activité traditionnelle patrimoniale
- Mettre en lumière les sites historiques qui ont structuré et façonné le Pays à l'époque médiévale, entre pouvoirs religieux et seigneuriaux

- Valorisation individualisée des sites qui ne correspond pas toujours à l'intérêt général
- Surfréquentation touristique sur certains sites fragiles
- Des villages authentiques menacés par une urbanisation parfois anarchique
- Poursuite de l'actuelle fermeture des milieux qui entraînerait la banalisation des paysages
- Certains sites patrimoniaux pourraient disparaître si aucune action n'est menée rapidement (Dalle de la Lieu-de, ruines,...)

- Charte signalétique à venir prochainement qui devrait permettre d'améliorer la signalétique sur le territoire
- Mettre en place un centre de ressources à l'échelle du Pays par l'intermédiaire du CIAP du futur Pays d'Art et d'Histoire
- Etendre les projets et actions du Lodévois-Larzac sur l'actuel territoire du Lodévois suite au futur regroupement des 2 Communautés de communes
- Un potentiel important sur le Clermontais qui doit se traduire par de véritables projets opérationnels

- Enjeux économiques généralement plus importants que les enjeux patrimoniaux, limitant parfois les moyens financiers de certains projets
- Absence de positionnement des techniciens et élus vis-à-vis des projets patrimoniaux en réflexion
- Risque d'un déséquilibre entre les différents secteurs du Pays car les projets sont loin d'être équitablement répartis sur l'ensemble du Pays
- Attention à ne plus mettre en place de sentiers thématiques liés à l'eau (déjà 4 sur le territoire)

Annexe 1 :

Compte-rendu du comité technique du 3 juin 2008

Clermont l'Hérault, le 12 juin 2008

Mesdames, Messieurs,
Aux membres du Comité Technique

Objet : Compte-rendu de la réunion du Comité technique « Schéma directeur d'interprétation du patrimoine du Pays Cœur d'Hérault » - Mardi 03 juin 2008 à 14h30 (Nébian)

Étaient présents : Catherine BOUTRY (SDAP) ; Marc LUGAND (Conseil Général de l'Hérault) ; Cathy FERRAS (Conseil Général de l'Hérault) ; Richard LAURAIRE (Conseil Général de l'Hérault) ; Cécile AUS-SIBAL (CPIE des Causses Méridionaux) ; Clotilde DELFORGE (Syndicat Mixte du Salagou) ; Dominique GRACIA (Ville de Lodève) ; Jean-Claude RICHARD (Association Arts et Traditions Rurales) ; Jean-Louis LACROIX (Association APN / Conseil de Développement du Pays Cœur d'Hérault) ; Laurent SCNHEIDER (LAAM) ; Maguy CHAPOT-BLANQUET (Association APN) ; Patrick DUFOUR (Communauté de Communes Vallée de l'Hérault) ; Philippe MARTIN (Association Matorral) ; Francis MOREAU (Association SPES) ; Natacha BOSSE (Pays Cœur d'Hérault) ; Aymeric HENOU (Stagiaire Pays Cœur d'Hérault) ; Magali LEON-PHILIP (Pays Cœur d'Hérault).

Étaient excusés : Mathieu GUILLOT (Charte Lodévois-Larzac) ; Aspasia KAMBEROU (CAUE 34) ; Guilhem REBOUL (Conseil Général de l'Hérault) ; Lysiane ESTRADA (Communauté de Communes du Clermontais) ; Marc ESTEBEN (DIREN) ; Marie BONNABEL (Région Languedoc-Roussillon) ; Marie-Odile VALAISON (Drac Languedoc-Roussillon) ; Laure BENE (Communauté de Communes Vallée de l'Hérault) ; Paul LE STRAT (BRGM) ; Rémy BOUTELOUP (Association Les Amis de Villeneuve) ; Stéphane MAUNE (CNRS Lattes) ; Yvan GARREL (Terres Vivantes 34).

Objectif de la réunion :

Rappel de la mission et de la méthodologie
Présentation et validation de la première phase de travail (état des lieux)

Ce compte-rendu fait le relevé des débats et décisions qui ont entrecoupé le document « Power Point » présenté en réunion (document en PJ). Il est rappelé que ce document est une synthèse du travail effectué (dossier d'environ 130 pages) et qu'il peut donc comporter des lacunes ou des imprécisions.

1) Introduction et présentation du contexte

Commentaires :

- *Quelle articulation entre l'étude de positionnement identitaire initiée par le Pays et le Schéma directeur d'interprétation du patrimoine ?*

Cette étude, initiée en 2007, avait pour objectif de favoriser l'identification du territoire et de développer son attractivité touristique. Dans le cadre du Schéma directeur d'interprétation du patrimoine, elle servira à orienter le travail des phases 2 (dégagement d'un fil conducteur et de thématiques) et 3 (proposition d'outils).

- *Questionnement sur le rôle du Pays par rapport aux Grands Sites du territoire (St Guilhem, Navacelles, Lac du Salagou)*

Les Grands Sites du territoire sont gérés par des Syndicats Mixtes ou des Communautés de Communes, qui ont les compétences en matière de tourisme et d'aménagement nécessaires à leur gestion. Le rôle du Pays est de coordonner, de mettre en réseau et d'animer. Une prise de compétence plus opérationnelle pourra être développée dans le cadre de la création d'un Pays d'Art et d'Histoire (réflexion en cours).



2) Présentation et validation de la phase 1 (diagnostic/inventaire)

Commentaires :

Par rapport à la méthodologie, une remarque est formulée sur la distinction nécessaire entre critères d'identification (inventaires, publications...) et critères de protection (POS/PLU, classement MH...). Il est précisé que cette distinction n'est pas faite sur le document présenté en réunion (document synthétique) mais qu'elle est détaillée dans les fiches d'inventaire.

Par rapport à la présentation synthétique de l'inventaire (105 fiches recensées):

Hydrologie : les ponts et aqueducs sont à mettre dans le patrimoine bâti ; l'aqueduc du canal de l'Hérault est aussi appelé « canal de Gignac ».

Topographie : le Pic St Jean est à remplacer par le Mont Liausson.

Archéologie : un détail par période est à faire. Sites manquants : Roc de Pampelune, tour médiévale de Teulet au Pouget (tour la plus vieille du midi, élément remarquable en terme d'identité), ferme gallo-romaine de Péret.

Itinéraires : remplacer « chemins de St Jacques de Compostelle » par « chemins de pèlerinage » ou GR.

Villages / Urbanisme / Labels : il est intéressant de s'attarder sur la morphologie des villages. Les 5 villages distingués au titre de leur labellisation « circulade » sont inappropriés, le label n'étant pas reconnu par la communauté scientifique. Si des villages du territoire sont à spécifier, l'ensemble des participants s'accorde sur 3 d'entre eux : Villeneuve (village classé), St Guilhem le Désert (label Unesco) et Lodève (label Ville d'Art et d'Histoire). Pour information, le Conseil Général développe un projet de label « villages de caractère ».

Activités traditionnelles : le terme n'est pas adapté pour certains sites répertoriés. Il convient de séparer activités traditionnelles (vins, poterie, tissage, oliviers...) des musées et centres d'interprétation. Il faut y ajouter le musée du Tambourin.

Histoire : greffer cette thématique à celle du « patrimoine bâti » ou « monuments ». Les stèles discoïdales d'Usclas du Bosc sont à enlever / certains monuments sont à ajouter : château de Cabrières, église St Sylvestre.

Architecture / Monuments Historiques : si le critère est le classement, il faut ôter la Tour Médiévale de Gignac (monument inscrit) et Cantercel.

Pratiques en cours : la Communauté de Communes du Clermontois a initié la mise en place d'une signalétique patrimoniale sur son territoire. La Conseil Général de l'Hérault précise qu'une alternative à la signalétique doit être trouvée car il ne souhaite plus en développer, hormis directionnelle (budget important, problèmes de vandalisme...).

Projets : Des réserves sont émises quant au projet sur les chemins de St Jacques de Compostelle. Un centre de ressources à l'échelle du Pays permettrait de favoriser la recherche et de mettre en réseau les associations du patrimoine. Il est noté que les associations, notamment le regroupement CAPAC, doivent aussi avoir leur place au sein de la Maison du Salagou en projet.

De façon générale, il faut :

Différencier le patrimoine d'intérêt majeur pour le Pays du reste.

Distinguer l'information qui relève de la recherche scientifique de celle issue de publications touristiques. Cette précision est faite dans les fiches d'inventaire (critère de reconnaissance).

Travailler sur la sémantique : il est néanmoins précisé que le synthétisme du document présenté a donné lieu à des raccourcis mais que le dossier général donne évidemment bien plus de précisions. Il faut malgré tout se mettre d'accord sur le vocabulaire employé.

3) Ouverture vers la 2ème phase (proposition d'orientations)

Commentaires :

Quels critères de hiérarchisation ?

Il faut supprimer les sites privés non valorisés et tout ce qu'on ne peut pas visiter (accessibilité, mise en sécurité...).

Pour les monuments, le critère doit être le classement Monument Historique.

Existent-ils des thématiques prédominantes ?

Quelques pistes évoquées :

Il est important de donner de la cohérence à ce territoire en menant une réflexion sur les lieux de pouvoir et de mémoire. Il faut accentuer le côté historique qui fait l'identité du territoire. Une des pistes peut être d'utiliser la stratigraphie historique (évêchés, seigneuries...) pour imaginer une stratégie touristique. Quel monument peut nous servir à comprendre l'histoire de ce territoire ? Comment l'histoire a façonné les paysages ? L'histoire pourrait servir de fil rouge.

Le Salagou avec ses ruffes, Mourèze, Lodève...

Prochaine étape : Validation des critères de hiérarchisation et des thématiques prédominantes (comité technique prévu fin juillet). D'ici là, il est proposé que le stagiaire reprenne contact avec certaines personnes ressources, de façon à creuser les critères et les thématiques.

Annexe 2 : Fiches Sites d'intérêt Pays

A la suite d'une longue réflexion, il a été décidé de ne pas réaliser l'ensemble des fiches au sein de ce rapport. Environ la moitié des 100 sites recensés a été mis en fiches durant le stage, dont 12 sont représentés dans cette annexe.

Deux principales raisons permettent d'expliquer ce choix :

- D'une part, plusieurs informations telles que la propriété, l'accessibilité, les projets éventuels sont difficiles à obtenir pour l'ensemble des sites du territoire et requièrent beaucoup trop de temps à consacrer à ce seul travail sur un stage de 6 mois. De plus, l'absence de travail de terrain sur un territoire de 77 communes ainsi que la maigre quantité de photos disponibles au Pays ont provoquées un réel manque en matière d'illustrations.

- D'autre part, les Communautés de communes du territoire disposent la plupart du temps des principales informations nécessaires à la réalisation de ces fiches, puisque la majorité des sites a déjà inventoriée par ces acteurs. Ainsi, il paraît plus judicieux que ce soit ces acteurs territoriaux qui remplissent le contenu des fiches d'intérêt Pays, selon un modèle commun déterminé par le Pays Coeur d'Hérault. En outre, cette méthode pourrait être un moyen concret de les impliquer activement dans l'élaboration du schéma directeur.

Liste des 12 fiches présentées en annexe

Milieu naturel

Géologie

- Dalle de la Lieude à Mérifons
- Cirque de Mourèze
- Cirque de Navacelles

Hydrologie

- Gorges de l'Hérault

Socio-culturel

Archéologie

- Dolmen du Pouget

Patrimoine bâti religieux

- Cathédrale Saint-Fulcran à Lodève
- Eglise Saint-Paul à Clermont-l'Hérault

Patrimoine bâti civil

- Château des Guilhems à Clermont-l'Hérault
- Château d'Aumelas
- Castellas de Montpeyroux
- Pont du diable à Saint-Jean-de-Fos

Activités traditionnelles

- Manufacture royale de Villeneuvevette

DALLE DE LA LIEUDE

Descriptif

C'est la plus petite réserve naturelle régionale de France (propriété de la société de protection de la nature du Languedoc Roussillon) ! Outre cette particularité insolite, la dalle de la Lieude est un témoignage unique de la faune qui vivait dans notre région il y a quelques 255 millions d'années..

En effet, de gros animaux ancêtres des dinosaures, les pré-mammaliens, vivaient dans cette plaine et traversaient ou longaient la rivière qui a permis de conserver ces traces fossiles. On peut ainsi compter 19 pistes différentes, soit plus de 951 empreintes différentes !

Intérêt patrimonial

Reconnaissance : réserve naturelle régionale géologique

Envergure : site ponctuel isolé

Valeur d'agrément : témoignage d'il y a 255 millions d'années

Valeur ajoutée : plus de 951 empreintes différentes sur 19 pistes

Menaces : dégradation très importante du site par les intempéries.

Risque grave de perte des traces paléontologiques.

Source : www.decouverte34.com



Source : Ours

CIRQUE DE MOURÈZE

Descriptif

Le cirque de Mourèze est un cirque dolomitique de grandes proportions situé à près de 250 m d'altitude et occupé sans interruption depuis plus de 5000 ans.

Les roches qui composent ce paysage lunaire sont essentiellement des dolomies, dépôts sédimentaires abandonnés par la mer il y a plus de 160 millions d'années. Cette roche fragile a donné naissance à un paysage incroyable et onirique dans lequel s'enchaînent piliers, arches, plateformes, falaises et colonnes, le tout dans un paysage de garrigue extrêmement sec et pauvre. Il faut dire qu'occupé depuis le néolithique, le site a subi un défrichement continu.

Plusieurs parcours de randonnée sont à disposition pour découvrir le site, malgré une signalétique défectueuse et des panneaux vieillissants.

Intérêt patrimonial

Reconnaissance : site classé

Envergure : site d'envergure compris dans le site du Salagou

Valeur d'agrément : magnifique cirque dolomitique

Valeur ajoutée : site touristique, village pittoresque

Menaces : signalétique et panneaux très dégradés

Source : Leydier



Source : www.decouverte34.com

CIRQUE DE NAVACELLES

Descriptif

Site naturel remarquable, illustrant de manière accessible aux néophytes plusieurs phénomènes de la géologie (sédimentologie, géomorphologie,...).

Au fond du canyon, profond de 300m et large de moins d'un kilomètre, le méandre abandonné se présente comme un anneau verdoyant enserrant un pédoncule rocheux pyramidal, franchit en cascades par la rivière.

Logé dans ce méandre abandonné de la Vis, le village de Navacelles jouit d'un charme particulier. La légende raconte que ce site exceptionnel n'est autre que l'empreinte laissée par le sabot du cheval de Gargantua.

Source : Ours



Intérêt patrimonial

Reconnaissance : classé Grand Site de France

Envergure : site d'envergure compris dans le Grand Site de Navacelles

Valeur d'agrément : site naturel exceptionnel

Valeur ajoutée : site touristique malgré un faible aménagement

Menaces : constructions et aménagements inesthétiques

Source : inventaire géologique BRGM

GORGES DE L'HÉRAULT

Descriptif

Sans conteste un des plus impressionnants sites naturels de l'Hérault, les gorges ont été façonnées depuis des millénaires par le cours virulent du fleuve Hérault. Les paysages les plus chaotiques et remarquables sont situés entre St-Guilhem-le-Désert et St-Jean-de-Fos.

Marquées par des crues impressionnantes durant les mois d'hiver et d'automne, les gorges se révèlent être une aire de découverte et de sports au printemps et à l'été. La baignade est très agréable mais les accès à la rivière ne sont pas toujours évidents. Les meilleurs moyens de découvrir les gorges sont le canoë-kayak et la remonter en voiture ou à pied des gorges à partir du Pont du diable.

Intérêt patrimonial

Reconnaissance : Patrimoine mondial de l'UNESCO

Envergure : linéaire compris dans le Grand Site de St-Guilhem

Valeur d'agrément : un des sites naturels exceptionnels de l'Hérault

Valeur ajoutée : site très touristique, aire de découverte patrimoniale et de sports de plein air

Menaces : crues suite aux orages «cévenols»

Source : Ours



Source : www.decouverte34.com

DOLMEN DU POUGET

Descriptif

Situé sur le haut d'une colline qui domine la vallée de l'Hérault, au sud-ouest du village, le dolmen mesure 12m de long, inséré dans un tumulus de près de 25m de diamètre. Composé d'un couloir assez long, d'une anti-chambre et d'une chambre encore intacts, il est construit entièrement par des pierres superposées, couvertes par des dalles massives qui ferment le monument, sur le haut et à l'entrée de la chambre. Le tumulus qui cachait tout le monument, était entièrement constitué de terre.

Malheureusement, les fouilles archéologiques n'ont révélées aucun vestige préhistorique, il est donc impossible de dater précisément le monument.

Intérêt patrimonial

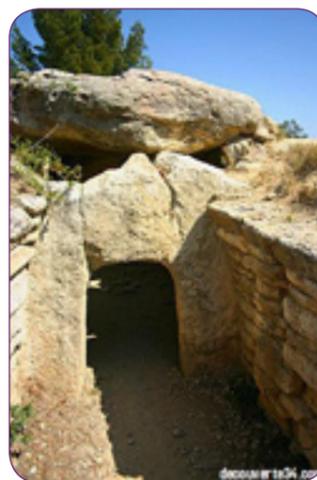
Reconnaissance : Communauté de communes Vallée de l'Hérault

Envergure : site ponctuel isolé

Valeur d'agrément : dolmen extraordinaire

Valeur ajoutée : grands monuments funéraires préhistoriques

Menaces : risque de dégradation



Source : www.decouverte34.com

CATHÉDRALE SAINT-FULCRAN À LODÈVE

Descriptif

la première cathédrale fut construite aux V^e et VI^e siècles. Au X^e siècle, St-Fulcran, évêque de la ville, fait construire la première cathédrale romane. De ce premier bâtiment, il ne reste qu'une partie, qui constitue la crypte actuelle.

Les travaux de la cathédrale gothique actuelle commencèrent au XIII^e siècle, avec le clocher/donjon sur lequel s'appuya le reste du bâtiment, muni de gros contreforts et de nombreux éléments fortifiés. La cathédrale fût ensuite pourvue, au XV^e siècle, de chapelles et du cloître. La façade héberge une rosace typique de la région.

La nef, détruite durant les guerres de religion, fût reconstruite à l'identique au XVI^e siècle. De nos jours, la cathédrale accueille de nombreuses oeuvres d'art, un magnifique lustre de cristal offert par la Reine Victoria et un orgue daté de 1760

Intérêt patrimonial

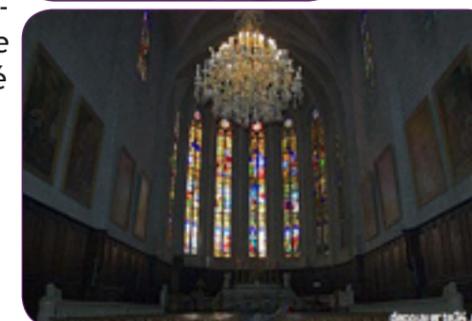
Reconnaissance : classé Monument Historique

Envergure : site ponctuel situé dans Lodève

Valeur d'agrément : architecture exceptionnelle

Valeur ajoutée : cathédrale

Menaces : non



Source : www.decouverte34.com

ÉGLISE SAINT-PAUL À CLERMONT-L'HÉRAULT

Descriptif

L'église collégiale St-Paul a été construite à partir de la fin du XII^e siècle à l'emplacement d'une église romane du XII^e siècle (reste un bénitier roman et l'abside).

La construction s'étalera sur une centaine d'années, la première phase voyant l'apparition de la nef, des travées et des absidioles alors que le XV^e siècle ajoutera le clocher-donjon de 30m de haut. De plan basilical, l'église mesure 48m de long pour 20m de large.

Autrefois située hors des murs de la ville, l'église sera rapidement fortifiée et deviendra presque une forteresse avec mâchicoulis, échauguettes.

La collégiale possède aujourd'hui un riche mobilier et de nombreuses oeuvres d'art des XVII^e et XVIII^e siècles, parmi lesquelles une statue du St-Roch, la chaire et le maître autel.

Intérêt patrimonial

Reconnaissance : classé Monument Historique

Envergure : site ponctuel situé dans Clermont-l'Hérault.

Valeur d'agrément : architecture exceptionnelle

Valeur ajoutée : style gothique méridional

Menaces : non



Source : www.decouverte34.com

CHÂTEAU DES GUILHEMS À CLERMONT-L'HÉRAULT

Descriptif

C'est à la fin du XI^e siècle que fût certainement construit le château des Guilhems, sur la colline du Puech Castel. L'emplacement stratégique permettait de surveiller la vallée de l'Hérault et la route de Bédarieux et des hauts cantons.

La colline du Puech Castel est la 3^{ème} implantation de la ville : le Clermont protohistorique se trouvait sur la colline de la Ramasse, où des traces de fortifications sont encore visibles, et le Clermont gallo-romain s'étalait dans la plaine de le Lergue.

Abandonné à partir du XVI^e siècle, il ne reste guère plus que les fortifications, deux salles voûtées et la tour Guilhem, simple tour de guet dressée au-dessus de Clermont. Panorama splendide sur la plaine de l'Hérault.

Intérêt patrimonial

Reconnaissance : inscrit Monument Historique

Envergure : site ponctuel à proximité de Clermont-l'Hérault

Valeur d'agrément : belles ruines

Valeur ajoutée : site stratégique qui domine Clermont-l'Hérault, panorama

Menaces : risque important de dégradation



Source : www.decouverte34.com

CHÂTEAU D'AUMELAS

Descriptif

Le château d'Aumelas a été construit par les Guilhem d'Aumelas en 1036. Seigneurie puissante, elle a été l'origine de la famille Orange-Nassau, familles royales des Pays-Bas et d'Angleterre. Aumelas fut aussi la résidence du troubadour Raimbault d'Orange et fut érigé en vicomté au XIV^e siècle. Siège d'un pouvoir local fort, le château fut démantelé par Richelieu. Aujourd'hui les ruines sont toujours en place, on peut y découvrir des fortifications, une partie du donjon et de l'ancienne chapelle, tous deux d'architecture romane. L'église St-Sauveur est elle toujours intacte. Une partie du chemin qui permet de monter au château est aménagé en sentier botanique.



Source : www.decouverte34.com

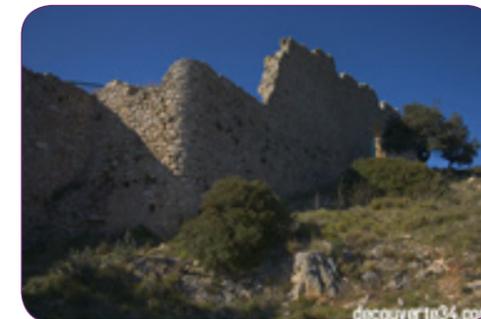
Intérêt patrimonial

Reconnaissance : classé Monument Historique
 Envergure : site ponctuel isolé
 Valeur d'agrément : nombreuses ruines exceptionnelles
 Valeur ajoutée : passé historique remarquable
 Menaces : risque très important de dégradation

CASTELLAS DE MONTPEYROUX

Descriptif

Fondé en 1070 par un descendant de St-Guilhem, le Castellat assurait la protection de Montpeyroux, village stratégique, carrefour des chemins d'Auvergne, du Rouergue, du chemin de St-Jacques et des transhumances. Le château fut partiellement détruit par les anglais en 1384, durant la guerre de 100 ans, puis fût abandonné à la fin du XV^e siècle. Les magnifiques ruines présentes dans l'enceinte à l'heure actuelle proviennent d'un établissement religieux (incluant la chapelle Notre-Dame-de-la-Salette) construit en 1863 et qui a malheureusement effacé les traces des bâtiments plus anciens.



Source : www.decouverte34.com

Intérêt patrimonial

Reconnaissance : site inscrit
 Envergure : site ponctuel isolé
 Valeur d'agrément : ruines exceptionnelles
 Valeur ajoutée : emplacement stratégique et panorama
 Menaces : risque important de dégradation

MANUFACTURE ROYALE DE VILLENEUVETTE

Descriptif

C'est au milieu du XVII^e siècle qu'une première manufacture textile s'installe au bord de la Dourbie, devenue manufacture royale en 1677 par une lettre patente de Louis XIV. Pour Colbert let le roi, le but est de dynamiser la vie économique locale et concurrencer les textiles anglais et hollandais au Moyen-Orient. Toutes les activités nécessaires à la fabrication des draps fins sont rassemblées dans la petite cité; Sa prospérité s'étale jusqu'au XIX^e siècle : la famille Maistre rachète la cité en 1803 et la dirige jusqu'en 1854, fabricant des draps pour les armées. Abandonné puis réinvesti à partir des années 1970, le village accueille à nouveau des habitants. Malheureusement, les bâtiments industriels sont à l'abandon et mériteraient d'être valorisés.



Source : www.decouverte34.com

Intérêt patrimonial

Reconnaissance : site inscrit
 Envergure : site ponctuel isolé
 Valeur d'agrément : magnifique petite cité industrielle
 Valeur ajoutée : manufacture royale drapière
 Menaces : une partie du site mériterait une rénovation

PONT DU DIABLE

Descriptif

Le Pont du diable fût construit de 1036 à 1048 par les abbayes qui contrôlaient chaque rive de l'Hérault, en vue de faciliter le passage des pèlerins de St-Jacques-de-Compostelle. C'est le plus ancien pont médiéval de France et le premier pont roman. C'est une véritable prouesse architecturale et technique pour l'époque vu le lieu choisi et surtout le caractère bien trempé de l'Hérault : le pont résiste à ses crues conséquentes depuis presque mille ans. Le pont, ainsi que le Grand Site de St-Guilhem-le-Désert, a récemment été classé au Patrimoine Mondial de l'Humanité par l'UNESCO. La vue sur les gorges de l'Hérault est unique avec des plages idéales pour la baignade à l'aval du pont. Parking, buvette, restaurant sur le site.



Source : www.decouverte34.com

Intérêt patrimonial

Reconnaissance : Patrimoine mondial de l'UNESCO
 Envergure : ponctuel compris dans Grand Site de St-Guilhem
 Valeur d'agrément : plus ancien pont médiéval de France, prouesse architecturale, vue sur gorges
 Valeur ajoutée : site d'accueil touristique d'envergure à venir
 Menaces : fréquentation touristique très importante

Source : Ours

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages

- J.M. Amelin, «Département de l'Hérault : communes des arrondissements de Béziers et Lodève», Res Universis, Paris, 1992, 586p.
- Sous la direction de Gérard Cholvy, «L'Hérault de la préhistoire à nos jours», Bordessoules, Saint-Jean d'Angély, 1993, 476p.
- Jean-Claude Bousquet, «Géologie du Languedoc-Roussillon», Les Presses du Languedoc, Montpellier, 1997, 142p.
- Jean-Claude Bousquet, «La géologie de l'Hérault», Les Ecologistes de l'Euzière, Prades-le-Lez, 1991, 92p.
- Phillipe Martin et les Ecologistes de l'Euzière, «La nature méditerranéenne en France», Delachaux et Niestlé, Paris, 2003, 272p.
- Philippe Martin, «La faune et la flore du centre de l'Hérault», Lodève, 1985.
- Archives départementales et l'Office départementale d'action culturelle, «Bois et Forêts de l'Hérault», Montpellier, 1998, 130p.
- Conservation Régionale de l'Inventaire Général des Monuments et des Richesses Artistiques de la France, cahiers du patrimoine, «Clermont-l'Hérault et son canton», Millau, 1988, 64p.
- Service régional de l'Inventaire général des monuments et richesses artistiques de la France, cahiers du patrimoine, «Morphogénèse du village médiéval IX^e- XII^e siècles», Millau, 1996, 299p.
- Service Régional de l'Inventaire du Languedoc-Roussillon, images du patrimoine, «Canton de Gignac», Montpellier, 1992, 96p.
- Laurent Schneider et Dominique Garcia, «Carte archéologique de la Gaule : le Lodévois», Fondation Maison des sciences de l'Homme, Paris, 1998, 332p.
- Philippe Huppé, «Les seigneurs de Clermont-Lodève», Les Presses Littéraires, Saint-Estève, 2007, 279p.
- Les Amis de Saint-Guilhem, «Saint-Guilhem-le-Désert et sa région», Aniane, 2005, 200p.
- Gérard Mareau et Maurice Cauvy, «Le Pays de Lodève», Les Presses du Languedoc, Montpellier, 2000, 158p.
- G.B. Arnal, P.M. Bertrand, G. Mareau, «Les mégalithes du Lodévois», Charte Lodévois-Larzac, Lodève, 2006, 180p.

Rapports d'étude

- SCET et Krépis, « Etude de préfiguration du Pays Larzac-Coeur d'Hérault : Observatoire », 2002, 24p.
- DDE 34, Atelier des Paysages, CETE Méditerranée, «Projet de territoire pour le Centre Hérault», 107p.
- D.G.C.A Tourisme, «Schéma de pôle touristique de la destination Causses et Vallées de l'Hérault : diagnostic stratégique, positionnement marketing et orientations stratégiques», 2001, 121p.
- Pays Coeur d'Hérault, «Charte de développement durable du Pays Coeur d'Hérault», 2003.
- Pays Coeur d'Hérault, «Etude du positionnement identitaire touristique du Pays Coeur d'Hérault», Juin 2008.
- BRGM, «Inventaire du Patrimoine géologique de l'Hérault», 2000, 182p.
- Rémy Bouteloup, «Projet d'implantation du centre d'animation d'un parc géologique Languedocien, réserve naturelle géologique», 2002.
- CRPF Languedoc-Roussillon, «Forêts privés des avants-monts : orientations de gestion», 2001.
- CRPF Languedoc-Roussillon, «Forêts privés des causses méridionales : orientations de gestion», 2001.
- CRPF Languedoc-Roussillon, «Forêts privés des garrigues : orientations de gestion», 2001.
- CRPF Languedoc-Roussillon, «Forêts privés de la plaine viticole de l'Hérault : orientations de gestion», 2001.
- Syndicat Mixte de Gestion du Salagou, « Charte paysagère de la vallée du Salagou et du cirque de Mourèze : cadre naturel », 2008.
- CAUE Hérault dans le cadre de la Charte Architecturale, Urbanistique et Paysagère du Salagou, «Construire, réhabiliter, aménager dans les sites classés du Salagou et du cirque de Mourèze», 2007, 97p.
- Communauté de Communes du Clermontais et Conseil Général 34, «Projet de développement patrimonial à finalité économique, paysagère et environnementale : étude de faisabilité», 2001.

- CPIE Causses Méridionaux, Communauté de Communes Lodévois-Larzac, Conseil Général 34, CREN Languedoc-Roussillon, «Etude relative aux habitats naturels et à la biodiversité».
- Association des Causses Méridionaux, «Projet de création d'un CPIE et d'une maison du pastoralisme sur les Causses Méridionaux», 1^{ère} phase de l'étude, 2000.
- GAMETER, «Projet de création d'un CPIE et d'une maison du pastoralisme sur les Causses Méridionaux», 2^{ème} phase de l'étude, 2001.
- Syndicat Mixte d'études et de pilotage du Grand Site de Navacelles, «Programme d'actions de l'opération Grand Site de Navacelles 2008-2010», 2007, 56p.
- Association Grand Site de Navacelles, G.R.I.V.E., CREN Languedoc-Roussillon, ONF, Chambres d'agriculture du Gard et de l'Hérault, Office national de la Chasse et de la Faune Sauvage, Centre Régional de la propriété forestière, «Site Natura 2000 : gorges de la Vis et de la Virenque : inventaire et description de l'habitat», 2004, 202p.
- Communauté de Communes Vallée de l'Hérault, «Projet de territoire phase 1 : diagnostic partagé», 49p.
- Communauté de Communes Vallée de l'Hérault, «Dossier de candidature à l'appel à projet pôles d'excellence rurale Saint-Guilhem-le-Désert-Gorges de l'Hérault», 32p.
- Robert Bourrier, «Vendemian», mémoire de 3^{ème} cycle à l'école nationale supérieure des beaux arts à Paris, 1977, 330p.
- Elodie Fonteneau, DESS Gestion des Activités Touristiques des Collectivités Publiques, «Vers l'organisation de la destination touristique Causses et Vallées de l'Hérault», 2003, 87p.
- Fichet, Fraysse, Henou, Le Brazidec, Vidal, projet suivi Master 1 IUP Valorisation du Patrimoine Rural, «Sentier d'interprétation la Travardoise», Limoges, 2007, 78p.
- Henou Aymeric, rapport de stage Master IUP Valorisation du Patrimoine Rural, «Conception d'un topoguide Chamina en Ardèche Méridionale», Limoges, 2007, 126p.

BIBLIOGRAPHIE

Documents

- Région Languedoc-Roussillon, «*Patrimoine régional : stratégie pour la politique du Conseil Régional Languedoc-Roussillon*», 2007.
- Conseil Général 34, «*Schéma de développement pluriannuel du Patrimoine culturel*», 25p.
- Pays Coeur d'Hérault, «*Contrat de pays Coeur d'Hérault 2008-2010 : projets validés en comité de pilotage le 19 décembre 2007*».
- Pays Coeur d'Hérault, «*Charte graphique du Pays Coeur d'Hérault*», 2003-2005, 7p.
- Pays Coeur d'Hérault, «*Extrait de la charte signalétique du Pays Coeur d'Hérault*», 2008.
- Pays Coeur d'Hérault, «*La mission d'animation touristique en Coeur d'Hérault*».
- Pays Coeur d'Hérault, «*Comission Tourisme du Pays Coeur d'Hérault*», Juin 2007.
- Pays Coeur d'Hérault, «*Comission Tourisme du Pays Coeur d'Hérault*», Juin 2008.
- Pays Coeur d'Hérault, «*La Lettre du Contrat Pays Coeur d'Hérault*», 2007.
- Pays Coeur d'Hérault, «*Fiche action N° 93.1 : plan de restauration du patrimoine de la Vallée de l'Hérault*», 2008.
- Pays Coeur d'Hérault, «*Fiche action N° 93.7 : restauration et réutilisation de la tour médiévale de Gignac*», 2008.
- Pays Coeur d'Hérault, «*Fiche action N° 33.2 : création d'un circuit de randonnée sur le territoire de Montpeyroux*», 2007.
- Pays Coeur d'Hérault, «*Fiche action N° 33.3 : création d'un sentier de découverte sur le territoire de Saint-Saturnin*», 2007
- Pays Coeur d'Hérault, «*Compte-rendu de la réunion Patrimoine du lundi 17 septembre 2007*».
- Pays Coeur d'Hérault, «*Compte-rendu de la réunion Patrimoine 2 du mercredi 24 octobre 2007*».

- Communauté de Communes du Clermontais, les balades du patrimoine : «*Les horloges d'édifices*», «*A la recherche de l'identité Pays Coeur d'Hérault*», «*Mourèze et le Pic St-Jean*», «*Fontès, terre volcanique*».
- Communauté de Communes du Clermontais, «*Contrat de projet du Clermontais 2004-2007 : actions pour la découverte et la mise en valeur du patrimoine Clermontais*», 2007.
- Syndicat Mixte de Gestion du Salagou, «*Valeurs paysagères du Site classé de la vallée du Salagou et du cirque de Mourèze*», 2008.
- Philippe Martin pour la Communauté de Communes du Clermontais, «*Diagnostic concernant le Patrimoine au sens large dans sa dimension d'outil de développement local au plan social, culturel et économique*», 2005-2006.
- Association Passe-Muraille, «*Projet Mémoire d'Homo sapiens*», 2007-2008.
- Jean-Yves Crochet, «*La dalle paléontologique de la Lieude*», courrier de la nature n° 199, 2002.
- Communauté de Communes Lodévois-Larzac, «*Bilan 2006*».
- Communauté de Communes Lodévois-Larzac, «*Initiatives communes*», janvier 2006, mai 2006, septembre 2006, janvier 2007, mai 2007, juillet 2007, septembre 2007.
- CPIE Causses Méridionaux, «*L'association des acteurs du développement durable des Causses Méridionaux*».
- Communauté de Communes Vallée de l'Hérault, «*Aménagement des abords du Pont du diable*», 2007.
- Communauté de Communes Vallée de l'Hérault, «*Opération Grand Site de Saint-Guilhem-le-Désert et des Gorges de l'Hérault : Programme de Valorisation 2005 - 2010*», 11p.
- Association Mosaïque, «*Compte-rendu du comité de pilotage du 24 Juin 2008 : projet de création d'un sentier d'interprétation des richesses patrimoniales de Montpeyroux*», 2008.
- DIREN Languedoc-Roussillon, «*Atlas des paysages du Languedoc-Roussillon*».

Guides patrimoniaux

- Rencontre interassociative, «*A qui appartient le Larzac ?*», La Vacquerie, 2000, 32p.
- Bernard Derrieu, cahiers du Lodévois-Larzac n° 19, «*Lodève au vingtième siècle*», Lodève, 2005, 164p.
- Gérard Mareau et Bernard Derrieu, cahiers du Lodévois-Larzac n° 21, «*Le Pas de l'Escalette*», Lodève, 2005, 51p.
- Bernard Derrieu, cahiers du Lodévois-Larzac n° 22, «*Saint-Fulcran de Lodève*», Lodève, 2006, 86p.
- Foyer Rural de Saint-Maurice-Navacelles, cahiers du Lodévois-Larzac n° 27, «*Saint-Maurice-Navacelles, une commune au passé simple*», Lodève, 2007, 93p.
- Bernard Derrieu, cahiers du Lodévois-Larzac n° 28, «*Pierre de pays, pierre de maisons*», Lodève, 2007, 45p.
- Charte Lodévois-Larzac, cahiers du Lodévois-Larzac n° 29, «*Monuments historiques en Lodévois-Larzac*», Lodève, 2008, 77p.
- Sous la direction d'Agnès Bergeret, cahiers du Lodévois-Larzac n° 30, «*Saint-Martin-de-Castries, de l'habitat rural à l'ensemble ecclésial*», Lodève, 2008, 117p.
- Valérie Bousquel, collection thématique du CPIE Causses Méridionaux n° 1, «*Les Causses Méridionaux : un territoire pastoral garant de biodiversité*», 2007, 24p.
- Christian Dur et Angélique Lerouge, collection thématique du CPIE Causses Méridionaux n° 2, «*Herbes sauvages des Causses Méridionaux*», 2007, 24p.
- Gilles Hanula et Martine Simon, collection thématique du CPIE Causses Méridionaux n° 3, «*Mares et Lavagnes sur les Causses Méridionaux*», 2007, 28p.
- Jérémie Barret et Elisabeth Gontier, collection thématique du CPIE Causses Méridionaux n° 4, «*Fleurs et milieux naturels du Lodévois*», 2007, 24p.
- Jérémy Beaumes, collection thématique du CPIE Causses Méridionaux n° 5, «*Oiseaux des Causses Méridionaux*», 2007, 24p.

BIBLIOGRAPHIE

- G.R.I.V.E., «Pays de Causse», Montpellier, 1995, 16p.

- Syndicat Intercommunal d'Aménagement Touristique du Salagou, «Salagou, pays fantastique», éd. Ecologistes de l'Euzière, Prades-le-Lez, 1992, 40p.

- Syndicat Intercommunal d'Aménagement Touristique du Salagou, «L'esprit du Salagou», 2006, 45p.

- Communauté de Communes du Clermontais, les livrets du Clermontais n°1, «Toile commémorative», Clermont-l'Hérault, 2005, 21p.

- Communauté de Communes Vallée de l'Hérault, «A la découverte des espaces naturels de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault», 2007, 22p.

- Pays Coeur d'Hérault, «Oliviers, vignes et patrimoine en Coeur d'Hérault», 2007, 43p.

Guides touristiques

- Conseils Généraux du Gard, de l'Aveyron, de la Lozère et de l'Hérault, «Les Causses et les Cévennes : conservatoire vivant des paysages ruraux du Sud de l'Europe».

- Conseil Général 34, «La viticulture et le vin en Hérault».

- Pays Coeur d'Hérault et Conseil Général 34, «Destination Causses et Vallées de l'Hérault», 2008, 65p.

- Pays Coeur d'Hérault, «Agendas culturels n°8, 9 et 10», 2008.

- Chartes intercommunales Lodévois-Larzac et Moyenne Vallée de l'Hérault et Pays d'accueil du Salagou, «Causses et Vallées de l'Hérault», 32p.

- Charte et Communauté de Communes Lodévois-Larzac, «Les Saisons du Lodévois-Larzac», 2008, 20p.

- Ville d'Art et d'Histoire de Lodève, Office de Tourisme du Lodévois, Communauté de Communes du Lodévois, «Le Lodévois...une mosaïque grandeur nature», 2008, 42p.

- Association des villages circulaires, «Circulades, sur la route d'un urbanisme de 1000 ans».

- Fédération Française de Randonnée Pédestre et Communauté de Communes Lodévois-Larzac, «Tour du Larzac Méridional, les grands espaces d'un causse», éd. FFRP, Paris, 2005, 48p.

- Fédération Française de Randonnée Pédestre et Conseil Général 34, «L'Hérault...à pied, du Haut Languedoc à la Méditerranée», éd. FFRP, Paris, 2007, 160p.

Brochures

- Association Demain la Terre, «Service ITINED Environnement et Développement Durable», 2008.

- INRAP, «Un établissement viticole romain à Clermont-l'Hérault», 2007.

- Prieuré Saint-Michel-de-Grandmont, «Programme culturel 2008»

- Grotte de Clamouse, «La grotte de la Clamouse».

- Grotte de Labeil, «Grotte de Labeil, pour le plaisir des Parents et surtout celui des Enfants».

- Conseil Général 34, «Promenades inédites du 20 avril au 23 novembre 2008».

- Communauté de Communes Lodévois-Larzac et Conseil Général 34, «Cirque de Navacelles, belvédère de la Baume Auriol».

- Communauté de Communes du Lodévois, «Cathédrale Saint-Fulcran de Lodève».

- Communauté de Communes du Lodévois, «Bienvenue en Lodévois».

- CPIE Causses Méridionaux, «Terre de causse».

- Ville d'Art et d'Histoire de Lodève, «Laissez-vous conter Lodève».

- Syndicat Mixte de Gestion du Salagou, «Lac du Salagou», 2006.

- Commune de Nébian, «Nébian au coeur de l'Hérault et les Hospitaliers de St-Jean».

Magazines

- Communauté de Communes du Lodévois et ville de Lodève, «Vivre en Lodévois», n°21 hiver 2008, 19p.

- Communauté de Communes Vallée de l'Hérault, «Grand Site de Saint-Guilhem-le-Désert», n°2 Février 2006 et n°3 Juin 2007.

Itinéraires de découverte

- Communautés de Communes Vallée de l'Hérault et Lodévois-Larzac, communes de Le Bosc et de St-Felix-de-Lodez, «Route des Causses et Vallées de l'Hérault, offrez-vous un supplément de détente».

- Communauté de Communes Vallée de l'Hérault et Office de Tourisme Saint-Guilhem-le-Désert, «Route entre Vignes et Garrigues, offrez-vous un supplément de sensations».

- Communauté de Communes Lodévois-Larzac et Conseil Général 34, «Parcours Dardé, les paysages d'un tailleur de pierre».

- Communauté de Communes Lodévois-Larzac et Conseil Général 34, «Larzac Méridional, les grands espaces d'un causse».

- Communauté de Communes Lodévois-Larzac et Conseil Général 34, «Labeil, l'Escalette, Gourgas, Trois vallées au pied du Causse».

- Communauté de Communes Lodévois-Larzac et Conseil Général 34, «Au pays des ruffes, de Grandmont au Salagou».

Fiches de randonnée pédestre

- Ville d'Art et d'Histoire de Lodève, Office de Tourisme du Lodévois, Communauté de Communes du Lodévois, «Balades en Lodévois : programme 2008».

- Communauté de Communes du Clermontais, «Les balades du patrimoine : programme 2007-2008».

- Fédération Française de Randonnée Pédestre et Communautés de Communes Lodévois-Larzac et Pays Viganais, «Le Cirque de Navacelles».

BIBLIOGRAPHIE

- Fédération Française de Randonnée Pédestre et Communauté de Communes Lodévois-Larzac, «*Le Ciruqe du Bout-du-Monde*».

www.cg34.fr

- Fédération Française de Randonnée Pédestre et Communauté de Communes Vallée de l'Hérault, «*Notre-Dame du Lieu-Plaisant*».

www.cdt-herault.fr

- Fédération Française de Randonnée Pédestre et Communauté de Communes Vallée de l'Hérault, «*Circuit du Dolmen et du Fossé des Yeux*».

www.cdrp34.com

- Fédération Française de Randonnée Pédestre et Communauté de Communes Vallée de l'Hérault, «*Circuit des Fontaines et des Lavoirs*».

www.crpfr-lr.com

- Fédération Française de Randonnée Pédestre et Communauté de Communes Vallée de l'Hérault, «*Circuit du Canal et des Rieux*».

www.coeur-herault.fr

- Fédération Française de Randonnée Pédestre et Communauté de Communes Vallée de l'Hérault, «*Les Fenestrettes*».

www.navacelles.com

www.lodevoislarzac.fr

www.chartelodevoislarzac.fr

www.larzac.org

www.lodeve.com

www.cc-vallee-herault.fr

www.saint-guilhem-le-desert.com

www.saintguilhem-valleeherault.fr

www.centreherault.com

www.ot-clermont-salagou.com

www.lac-salagou.com

www.prieure-grandmont.fr

www.clamouse.com

www.villagesdefrance.fr

www.decouverte34.com

www.demainlaterre.fr

www.circulades.fr

www.coteaux-languedoc.com

www.max-rouquette.org

www.fmoreau.recit.free.fr

Cartes

- IGN, série bleue «*2643 OT Lodève*».

- IGN, série bleue «*2643 E Clermont-l'Hérault*».

- IGN, série bleue «*2642 ET Saint-Guilhem-le-Désert*».

- IGN, série bleue «*2642 O Le Caylar*».

Sites internet

www.meteofrance.com

www.vpah.culture.fr

www.banatic.interieur.gouv.fr

www.natura2000.environnement.gouv.fr

www.languedoc-roussillon.ecologie.gouv.fr

www.languedoc-roussillon.culture.gouv.fr

www.cr-languedocroussillon.fr

www.herault.fr

CONCLUSION

Même si le schéma directeur d'interprétation du patrimoine du Pays Coeur d'Hérault n'est pas intégralement terminé à la fin de ce stage, cette étude a tout de même bien avancée au cours des 6 derniers mois. Elle a permis d'une part au Pays d'être présent dans le domaine du patrimoine mais également de sensibiliser les acteurs territoriaux à la nécessité d'établir une stratégie commune cohérente avec la mise en place d'un réseau d'acteurs à l'échelle du Pays.

Le diagnostic patrimonial du Pays, élaboré durant le stage, est un document référence car il permet de dresser un état des lieux global de la compétence «patrimoine» et, répond ainsi à un réel manque sur le territoire du Coeur d'Hérault. Validé par l'ensemble des acteurs, ce diagnostic est conçu selon plusieurs niveaux de lecture afin que chacun puisse y trouver les renseignements recherchés. Ainsi, de nombreux bilans et enjeux facilitent une lecture rapide et synthétique de ce rapport conséquent, qui intègre aussi une certaine exhaustivité pour celui qui recherche des informations plus précises et détaillées. Une approche cartographique a été privilégiée afin d'obtenir une visualisation d'ensemble du territoire et les nombreuses références bibliographiques pourront servir de base pour le projet de centre de ressources à l'échelle du Pays.

Bien que ce diagnostic soit une première étape indispensable, le schéma directeur ne doit pas se limiter à ce seul volet et doit envisager la mise en place d'une stratégie composée de propositions d'orientations et d'outils. Contrairement au diagnostic basé sur les informations recueillies auprès des acteurs du territoire, la phase stratégique est plus subjective dans le sens où elle relève d'une interprétation personnelle du diagnostic, en partie due au manque d'éléments disponibles pour mener à bien ce travail.

En effet, le temps du stagiaire entièrement consacré à cette mission est bien différent de celui des techniciens professionnels qui sont souvent impliqués dans de multiples missions, avec pour conséquence un décalage sur l'avancement des travaux : seul le diagnostic a réellement rassemblé l'ensemble des acteurs, la plupart n'étant pas encore prêt à s'impliquer sur cette deuxième étape interprétative.

Ces difficultés rencontrées attestent des problématiques liées au principe de participation, qui ralentie et rallonge généralement les missions le temps que tout le monde prenne connaissance des travaux effectués. Ce léger inconvénient à court terme ne doit pas prendre le pas sur ce principe fondamental de participation qui permet au final que l'ensemble des acteurs intègrent, s'approprient et appliquent le plan d'actions qui sera décidé. Par conséquent, le schéma ne doit pas s'arrêter avec ce stage et doit continuer de s'enrichir sous la responsabilité du Pays Coeur d'Hérault qui devra poursuivre cette mission en partenariat avec l'ensemble des acteurs contactés jusqu'alors.

Ce stage a donc été une expérience très enrichissante car il m'a permis de découvrir un territoire extraordinaire de richesses tout en améliorant ma vision et mes connaissances en matière de patrimoine. Riche d'enseignements, cette expérience m'a permis d'avoir une approche globale d'un territoire, d'identifier puis d'interpréter ses richesses, ses lacunes ainsi que son potentiel afin d'imaginer quel pourrait être son avenir.

Un autre intérêt fondamental de ce stage a été la collaboration avec les acteurs territoriaux, qu'il s'agisse des nombreux entretiens réalisés ou des comités techniques qu'il a fallu animés. Ainsi, ce travail en partenariat m'aura permis d'établir un nouveau réseau de contacts qui pourra peut-être un jour s'avérer être une source d'emploi.